



Grandes cultures

Une tradition céréalière confortée

La spécialisation des exploitations picto-charentaises en grandes cultures, entamée depuis plusieurs années, se confirme. Trois agriculteurs sur quatre cultivent des céréales ou des oléoprotéagineux (COP) en 2010 sur une surface moyenne de 55 ha.

En terme de surfaces COP, la région figure au 2^e rang national.

Parmi les moyennes et grandes exploitations de la région, seules celles spécialisées en grandes cultures sont plus nombreuses en 2010 qu'en 2000.

L'agriculture en Poitou-Charentes couvre 70 % du territoire régional contre 50 % au niveau national. Entre les deux recensements, la SAU a diminué de 2,3 % (environ 40 000 ha). Cette restriction s'est réalisée au détriment des surfaces fourragères et notamment des surfaces toujours en herbe (STH). Elles perdent près de 32 400 ha. En revanche, les grandes cultures sont toujours majoritaires et gagnent encore 37 200 ha en 10 ans. La

progression est plus forte pour les céréales (+ 8 %) que pour les oléoprotéagineux (+ 3 %).

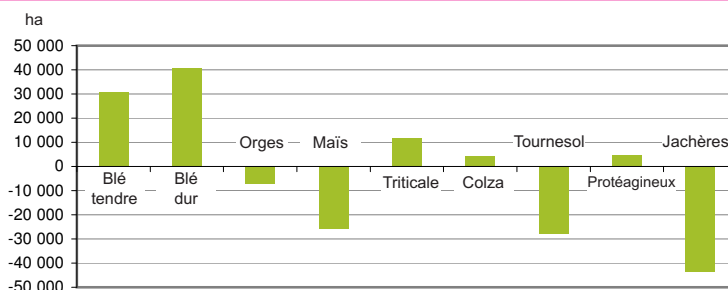
Avec 1 045 000 ha de surfaces en céréales ou oléoprotéagineux (COP), la région conserve la seconde place, derrière la région Centre (1 659 000 ha) et juste devant Champagne-Ardenne (978 000 ha). En 2000, la surface en COP régionale couvrait 1 008 000 ha et se situait déjà en 2^e position mais devant Midi-Pyrénées (977 500 ha).

Explosion des surfaces en blé dur

En 10 ans, le blé tendre et le blé dur ont gagné respectivement 30 600 ha et 41 800 ha, car les agriculteurs ont privilégié les céréales aux oléoprotéagineux et remis en culture des jachères (43 600 ha en moins). Le blé tendre retrouve ainsi la place qu'il occupait il y a plus de 80 ans, lors du recensement agricole de 1929 (cf encadré page 3). Le tournesol a perdu 27 900 ha, le colza malgré la fluctuation intercensitaire, a gagné 4 000 ha.

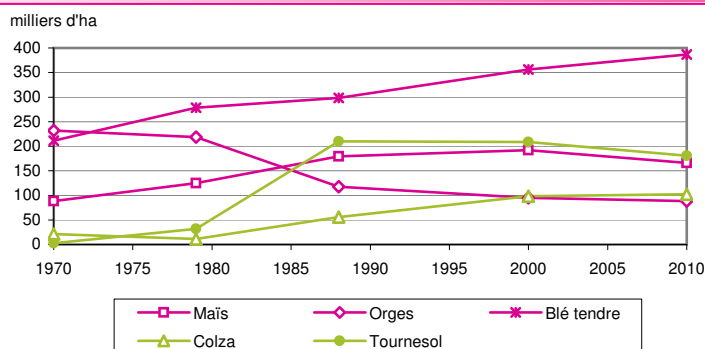
En blé dur, la région se situe désormais au 4^e rang national alors qu'en 2000, elle figurait à la 6^e place.

Évolution entre 2000 et 2010 : toujours plus de blé



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Deux fois plus de blé en 40 ans



Source : Agreste - Recensements agricoles

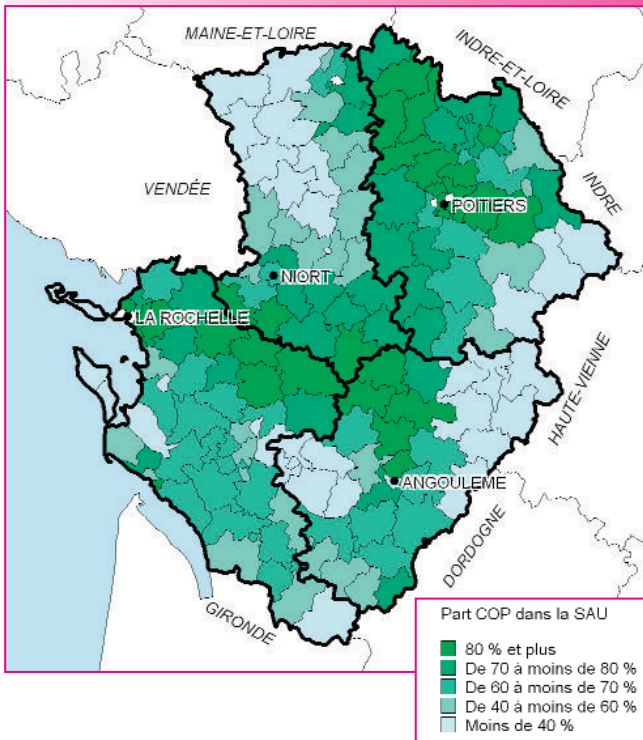


Nord de la Vienne et des départements charentais : 80 % de la SAU en grandes cultures

Deux zones se détachent nettement : nord ouest de la Charente, nord de la Charente-Maritime, sud des Deux-Sèvres et nord de la Vienne avec au moins 80 % de la SAU consacrée aux grandes cultures.

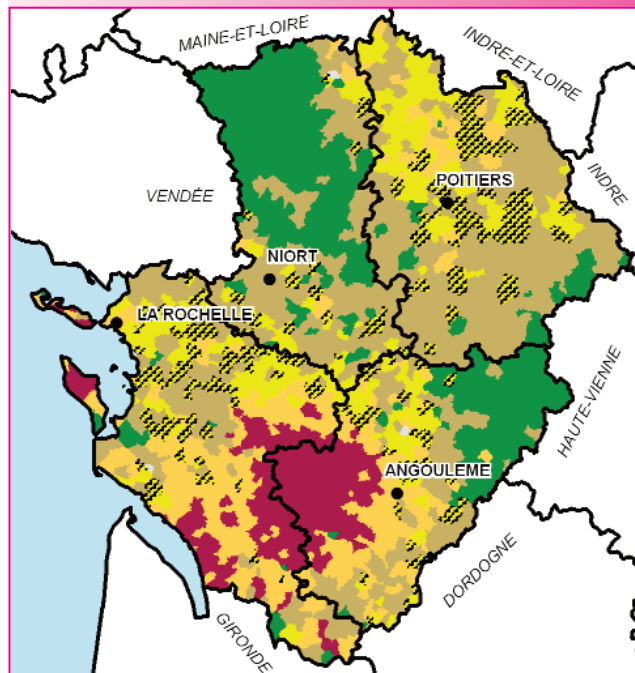
Ces mêmes zones correspondent aux terres plus facilement convertibles vers les céréales. Elles sont concernées, au premier plan, par le changement d'orientation en grandes cultures entre les deux recensements.

Part de la surface par canton en céréales ou oléoprotéagineux dans la SAU



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Les grandes cultures gagnent du terrain

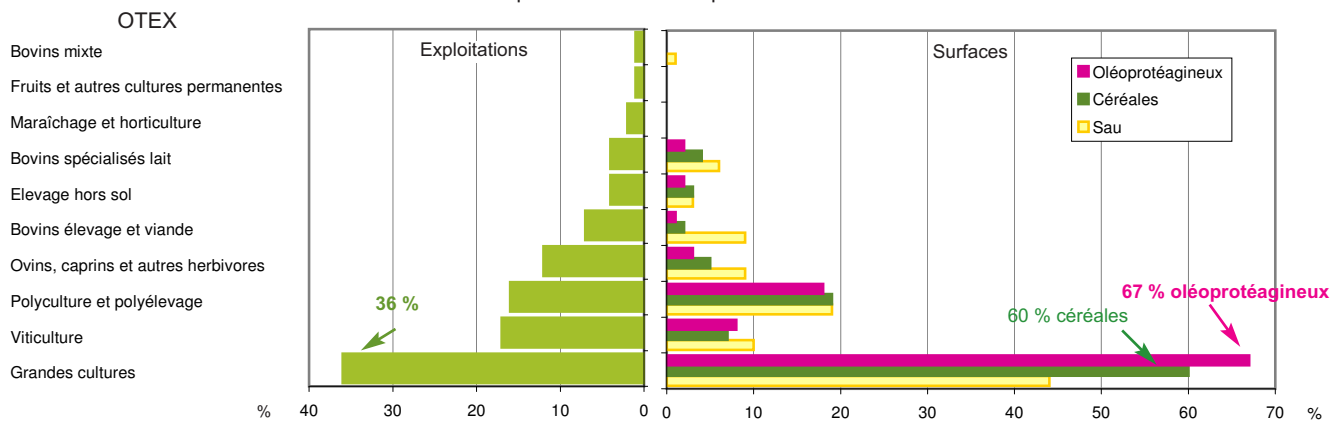


Orientation technico-économique de la commune en 2010

- Grandes cultures
 - Cultures et élevages sans dominance
 - Viticulture
 - Spécialisée élevage
 - Spécialisée autres cultures
 - Aucune exploitation
- // Communes dont l'OTEX a évolué vers les grandes cultures entre 2000 et 2010

60 % des surfaces en céréales dans l'OTEX « grandes cultures »

Champ : ensemble des exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Note de lecture : 36 % des exploitations sont spécialisées dans les grandes cultures. Elles ont mis en culture 60 % des surfaces en céréales et 67 % des oléoprotéagineux du Poitou-Charentes alors qu'elles ne disposent que de 44 % de la SAU.

Une région traditionnellement céréalière depuis longtemps

En 1929, en Poitou-Charentes, l'ensemble des céréales couvraient 707 822 ha (731 822 ha en 2010). Le blé tendre, déjà première culture de la région, était ensemencé sur près de 389 500 ha, soit plus qu'en 2010 (386 500 ha). A l'occasion du recensement 1929, la Vienne a été distinguée comme premier département du grand ouest de la France pour la production de blé.

En 2010, l'ensemble des exploitants agricoles picto-charentais cultivent en moyenne 39 ha de céréales et 24 ha d'oléagineux contre respectivement 28 ha et 19 ha en 2000.

Le blé tendre, le tournesol et le maïs, produits phares des grandes cultures de la région, occupent toujours les premières places même si leurs surfaces relatives ont baissé. Ces trois cultures représentent 68 % des surfaces en grandes cultures (COP) contre 75 % en 2000.

Parmi les grandes exploitations (dont le potentiel dépasse 100 000 euros de production brute standard - PBS), les exploitations spécialisées en « grandes cultures » rassemblent 26 % des exploitations et réalisent 64 % de la valeur agricole potentielle régionale de cette catégorie.

Des évolutions de surfaces plus marquées en Charente-Maritime

Les évolutions régionales masquent des différences départementales importantes. En effet, les surfaces en blé tendre enregistrent une progression au niveau régional mais une diminution dans les départements charentais (- 500 ha en Charente et - 2 200 ha en Charente-Maritime).

A l'inverse, la forte augmentation du blé dur provient de la Charente-Maritime dont les surfaces ont été multipliées par 7 en 10 ans (+ 24 000 ha).

Les orges ont perdu du terrain dans 3 départements alors que la Vienne affiche une petite augmentation de 1 500 ha.

En maïs-grain, la Charente-Maritime perd 14 000 ha (- 25 500 ha au niveau régional).

Les surfaces en colza gagnent du terrain en Deux-Sèvres et en Vienne alors que les départements charentais enregistrent des évolutions négatives. Le recul des surfaces régionales en tournesol provient des fortes baisses des surfaces en Deux-Sèvres (-13 200 ha) et en Vienne (-17 500 ha).

Un travail surtout familial et souvent à temps partiel

Chaque exploitation orientée « grandes cultures » fonctionne en moyenne avec 1 UTA contre 1,2 UTA lors du précédent recensement car les exploitants et coexploitants travaillent plus souvent à temps partiel : 44 % d'entre eux sont à temps complet contre 55 % pour l'ensemble.

La famille apporte l'essentiel du travail dans ces exploitations : 76 % des UTA sont d'origine familiale contre 71 % pour l'ensemble des exploitations.

En « grandes cultures », les exploitations apparaissent globalement moins consommatrices de main-d'œuvre familiale, mais également de personnel salarié. Elles occupent 1 salarié permanent sur 7 contre 1 sur 3 en « viticulture ».

Par contre, elles recourent plus fréquemment aux services des ETA puisqu'elles mobilisent 38 % des UTA des entreprises de travaux agricoles.

La gestion des exploitations orientées vers les grandes cultures est effectuée par une population moins jeune que pour l'ensemble des exploitations, toutes orientations confondues. Parmi les moyennes et grandes exploitations, la surface moyenne en grandes cultures détenue par les moins de 40 ans avoisine 110 ha. Ces derniers ont exploité la moitié des surfaces consacrées aux grandes cultures.

Des chefs d'exploitation plus âgés en « grandes cultures »

Chef d'exploitation et coexploitant	Ensemble des exploitations		Moyennes et grandes	
	Toutes orientations	Grandes cultures	Toutes orientations	Grandes cultures
Moins de 40 ans	18 %	14 %	21 %	18 %
De 40 à 49 ans	27 %	25 %	32 %	29 %
De 50 à 59 ans	34 %	36 %	37 %	40 %
60 ans et plus	21 %	25 %	10 %	13 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

A l'image de l'ensemble des exploitations, les formes sociétaires se sont développées pour les exploitations « grandes cultures ». Cependant, la part des entreprises individuelles est un peu plus élevée : 68 % contre 66 % pour l'ensemble. En revanche, 31 % des moyennes et grandes exploitations dans cette catégorie sont des EARL contre 27 % pour l'ensemble.

Les exploitations classées dans les grandes cultures et qui ont opté pour une forme sociétaire détiennent 35 % des surfaces COP.

Quelques caractéristiques des exploitations (moyennes et grandes) uniquement orientées « grandes cultures »

- 38 % des chefs d'exploitation et des coexploitants ont au moins le bac,
- 8 % de leurs surfaces sont drainées contre 7 % pour l'ensemble,
- 13 % de leurs surfaces sont irriguées contre 12 % pour l'ensemble,
- 17 % de leurs surfaces sont irrigables,
- 25 % de leurs surfaces sont en propriété comme pour l'ensemble des exploitations.
- Pour les cultures de la campagne 2009-2010, les différentes méthodes du travail du sol ont été principalement réparties entre labour (54 % des surfaces) et travail du sol de conservation (c'est-à-dire sans retournement ou retournement réduit : 43 %). Le semis direct est une méthode peu pratiquée en grandes cultures (3 %).
- 13 % de la SAU agricole de la campagne 2009-2010 n'ont reçu aucun traitement phytosanitaire contre 28 % pour l'ensemble,
- 14 % des exploitations pratiquent au moins une activité de diversification contre 18 % pour l'ensemble.

+ 8 % de surface en céréales entre 2000 et 2010

Ensemble des exploitations en 2010	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-Charentes		
	Effectif	Surfaces (ha)	Effectif	Surfaces (ha)	Effectif	Surfaces (ha)	Effectif	Surfaces (ha)	Effectif	Surfaces (ha)	Évolution des surfaces 2010/2000
Total céréales	4 418	136 706	5 398	203 713	4 570	169 218	4 207	222 186	18 593	731 822	+ 8 %
dont : . Blé tendre	3 374	61 874	4 302	87 757	3 887	104 145	3 776	132 708	15 339	386 484	+ 9 %
. Blé dur	579	6 542	1 708	27 613	652	9 183	792	13 906	3 731	57 244	+ 270 %
. Orges	1 982	17 079	2 893	30 374	1 844	16 563	1 990	24 081	8 709	88 097	- 7 %
. Triticale	516	4 319	112	585	1 183	9 535	595	6 163	2 406	20 602	+ 129 %
. Mais-grain + semence	2 564	44 398	3 086	55 243	1 641	25 448	1 801	41 340	9 092	166 428	- 13 %
Total oléagineux, protéagineux	2 995	57 505	4 308	84 034	2 610	68 733	3 232	103 017	13 145	313 289	- 4 %
dont : . Colza hiver	463	6 909	1 047	13 374	1 537	27 139	2 016	54 956	5 063	102 378	+ 4 %
. Tournesol	2 835	45 133	3 954	58 664	2 001	34 078	2 385	42 803	11 175	180 677	- 13 %
. Pois protéagineux	321	3 534	831	10 091	449	4 565	192	2 166	1 793	20 357	+ 1 %
Total jachères	3 030	18 328	4 320	19 574	1 427	6 528	2 727	21 767	11 504	66 196	- 40 %
Surface agricole utilisée (SAU)	6 412	366 172	7 271	430 570	6 222	450 302	5 050	474 240	24 955	1 721 285	- 2 %
Part de la surface COP dans la SAU	53,0 %		66,8 %		52,8 %		68,5 %		60,7 %		

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants,

ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ **Le travail effectué sur l'exploitation** comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Il est alors compté en temps de travail.

■ **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à

l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ **Les surfaces agricoles et les cheptels** sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

Agreste : la statistique agricole

Préfecture de la région Poitou-Charentes
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service Régional de l'Information Statistique et Economique
 15, rue Arthur Ranc BP 40537 - 86020 POITIERS CEDEX Tél. : 05 43 03 11 91 - Fax : 05 49 03 11 12

- Directeur de la publication : Alain MAURAND
- Rédactrice : Marie-France MAROT
- Composition : SRISE Poitou-Charentes
- Impression : SSP Toulouse
- e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr
- ISSN : 1282-2205

© Agreste 2012
 Prix : 3 €

